

CERTIFICAT DE FORMATION A LA GESTION ASSOCIATIVE (CFGGA)

Une session en mars 2019 à Nîmes

CONTEXTE

Le CFGGA a été institué par décret en octobre 2008 par le Ministère en charge de la Vie associative. Composé de 10 modules abordant les bases de la gestion associative, Il vise à faciliter l'immersion dans le monde associatif et la prise de poste à responsabilités. Il est possible de le faire valoir au titre de la Validation des acquis de l'expérience(VAE). Dans le cadre d'un partenariat avec le réseau régional des Points d'Appui à la Vie Associative ViassoLR, avec l'OPCA Uniformation et avec le Conseil régional Occitanie, le CFGGA est proposé gratuitement pour les salariés et bénévoles des structures adhérentes à Uniformation.

OBJECTIFS

Acquérir les connaissances et compétences pour exercer des activités ou des responsabilités au sein d'une association, dans la gestion administrative, financière et humaine d'une association.

PUBLICS

- Salariés/bénévoles
- Pré requis : aucun

PROGRAMME

Une partie théorique en 5 jours / 30h et 10 modules

Jour 1 : Présentation + Acteurs et partenaires du monde associatif (M1)/
Gouvernance associative (M2)

Jour 2 : Définir, mettre en œuvre et évaluer un projet (M3) / Mobiliser les bénévoles (M4)

Jour 3 : Panorama des financements (M5) / Monter un dossier de financement (M6)

Jour 4 : Principes de base de la comptabilité associative (M7) / Créer et gérer un emploi (M8)

Jour 5 : Développer ses ressources propres en respectant le cadre fiscal (M9)/
Evaluation participative (M10)

Une partie pratique en 20 jours / 120 heures dont 1 jour de restitution

Les connaissances acquises doivent être mises en pratique soit pour améliorer la gestion de l'association soit pour développer un nouveau projet.

Un tuteur doit être désigné dans l'association choisie.

Une journée de restitution est organisée dans les 6 mois suivant la fin de la formation théorique pour faire le point et partager les acquis.

CFGGA (SUITE)

METHODES

Apport de connaissances et diaporama transmis aux participants
Alternance d'apports théoriques et d'exercices pratiques
Echanges sur cas réels liés aux activités des associations

CONDITIONS

Durée de la formation : Théorique : 5 jours / 30 heures - Pratique : 20 jours / 120 heures

Formateurs : Daoud Belaroussi, directeur et formateur à l'ACEGAA et Estelle Raynaud, conseillère et formatrice à l'ACEGAA

Tarifs :

Gratuit pour les salariés et bénévoles des associations employeurs de moins de 10 salariés et adhérentes à UNIFORMATION

Pour les salariés relevant d'autres OPCA : 150 € par journée de formation théorique

Date (s) de la formation en 2019

Dans les locaux de la Maison des Initiatives à Nîmes

Partie théorique : 5,7,12,18,20 et 25 mars 2019.

Fin de la partie pratique en septembre 2019.